

Près de 20 000 personnes

SOCIÉTÉ Des études de la HES-SO Valais établissent le portrait-robot du Valais social de ces quatre dernières années. Parmi les personnes les plus concernées par la précarité figurent les seniors et les ménages monoparentaux.

PAR CHRISTINE SAVIOZ / INFOGRAPHIES ESHSTUDIO

→ Aujourd'hui, près de 20 000 personnes sont en situation de pauvreté en Valais. C'est l'un des constats de l'étude réalisée par la HES-SO Valais Wallis sur mandat du canton. Ce rapport analyse la situation sociale du Valais. Les données statistiques concernent les années 2018 à 2022. Pour Mathias Reynard, chef du Département des affaires sociales, cette étude est précieuse car elle donne également des recommandations pour améliorer la situation. «Nous allons tout mettre en œuvre pour ne laisser personne sur le bord du chemin», a-t-il souligné lors d'une conférence de presse. Le volumineux rapport donne plusieurs informations sur le panorama social du Valais. C'est le deuxième rapport après celui réalisé en 2021, qui se basait sur des données de 2019 et 2020 d'avant pandémie.

Un des PIB les plus faibles de Suisse

Au niveau de l'évolution sociodémographique, le canton a connu une croissance soutenue au cours des dernières années, supérieure à celle observée à l'échelle nationale. Comme la Suisse dans son ensemble, le Valais est confronté à un vieillissement de sa population. Autre constat, le canton compte un nombre plus important de propriétaires en comparaison nationale. «Même si la différence reste très marquée, l'écart a néanmoins diminué ces dernières années. La part de propriétaires a en effet crû de manière moins importante en Valais par rapport au reste de la Suisse», précise le rapport. Le PIB a suivi une évolution favorable, même si le Valais présente l'un des PIB les plus faibles de Suisse en termes absolus. Etat des lieux de la situation sociale du canton en sept chiffres.

PAUVRETÉ ET PRÉCARITÉ Recommandations pour améliorer la situation

Les études réalisées par la HES-SO Valais ont mis en exergue des recommandations pour améliorer la situation sociale des ménages les plus à risque. En voici quelques-unes:

- Continuer la politique d'aide financière aux familles avec enfants, notamment des allocations familiales généreuses en comparaison nationale.
- Etudier la possibilité de développer des mesures spécifiques pour les ménages monoparentaux.
- Communiquer de manière proactive sur les droits des personnes âgées aux prestations sociales.
- Lutter contre les discriminations salariales.
- Continuer à promouvoir le développement de l'accueil extra-familial dans le canton.
- Communiquer le droit aux prestations sociales dans un langage accessible.

6,4%

DES PERSONNES SONT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ EN VALAIS

En Valais, 6,4% de la population analysée, soit 19 500 personnes, sont considérés comme pauvres. «Il s'agit de personnes qui ne disposent pas de revenus suffisants pour couvrir leurs besoins minimaux dans le courant d'une année», explique Maude Louviot, adjointe scientifique à la HES-SO Valais. Les personnes à l'âge de la retraite sont plus fréquemment pauvres. Malgré l'existence de prestations telles que les réductions de primes, les bourses, les prestations complémentaires et l'aide sociale, une partie de la population vit dans un ménage dont le revenu annuel est inférieur au seuil de pauvreté.



1/4 DE LA POPULATION N'A PAS DE FORTUNE PERSONNELLE

La fortune cantonale nette par contribuable a augmenté par rapport aux résultats du rapport de 2021. Elle était de 188 000 francs en moyenne par contribuable en 2016 contre 215 000 francs en 2020. Cependant, plus d'un quart de la population valaisanne ne dispose d'aucune fortune. Cette proportion est plus élevée que la moyenne suisse se situant à 22%. A noter que le genre est un facteur d'inégalités de revenu. Les ménages composés d'une seule femme adulte disposent systématiquement de moins de revenus que les ménages composés d'un seul homme adulte.

23,4% DES PERSONNES QUI AURAIENT DROIT À L'AIDE SOCIALE N'Y FONT PAS APPEL



En 2022, le taux d'aide sociale se situait à 1,9%. Il était inférieur à la moyenne nationale de 2,9%. En revanche, il est resté stable depuis le dernier rapport sur la situation sociale: 1,8% en 2018 et 2019, 1,9% en 2020, 2021 et 2022.

Cependant, une personne sur quatre ne fait pas appel à l'aide sociale alors qu'elle pourrait y accéder. «Le non-recours est plus fréquent parmi la population en âge de travailler», note le rapport. Cause fréquente: une certaine honte à demander de l'aide. «Nous devons absolument communiquer davantage pour déstigmatiser cette aide à laquelle ces personnes ont droit», souligne Mathias Reynard.

28,6% DES PERSONNES ONT DES RISQUES DE PAUVRETÉ

Aux personnes pauvres se rajoutent environ 14 000 personnes qui disposent d'un revenu disponible équivalent du ménage qui les situe juste au-dessus du seuil de pauvreté. Si les ménages monoparentaux et les ménages d'une personne sont le plus à risque de pauvreté, les personnes avec une éducation professionnelle ou tertiaire qui peuvent accéder au marché du travail sont parmi les mieux protégées.



90 000

VALAISANS REÇOIVENT DES SUBSIDES POUR L'ASSURANCE MALADIE

Le taux de bénéficiaires de subsides est particulièrement élevé chez les ménages monoparentaux: plus de la moitié des ménages monoparentaux avec deux enfants (51,2%) ou trois enfants et plus (52,8%) bénéficient d'une réduction de primes. Les couples avec un enfant, deux enfants et trois enfants et plus sont nettement plus nombreux à bénéficier de subsides que les couples sans enfant. Enfin, un tiers des personnes seules sans enfant bénéficient d'une réduction de prime.

